

A tous les membres de club :

Suite à un comportement peu glorieux de parapentistes irresponsables vis-à-vis du propriétaire des terrains de la pente école du cormet de Roselend en octobre dernier (lire « l'édito » du hors série parapente Mag sur les sites de vol libre ci-dessous), le site est fermé aux pratiquants indépendants. Une négociation a heureusement permis de conserver une activité restreinte pour garantir la survie de l'école locale.

**Les seuls pratiquants autorisés sont donc les élèves encadrés par leurs moniteurs.**

Le panneau informatif du site a été enlevé. Il va être remplacé dans les jours qui viennent par un panneau précisant l'interdiction globale avec l'exception faite à l'école locale.



**Sites  
oui mais...**

**magiques,**

En guise d'édito, ce courrier significatif que nous envoie le directeur d'une école de parapente... "Dimanche 11 octobre 2009, le propriétaire du Cormet de Roselend organise un héliportage, avec comme point de départ, le parking du Cormet proche du site. Une dizaine de parapentistes sont en l'air mais refusent de se poser, continuant de voler durant l'héliportage. Bien sûr, ils se sont mis en danger, eux, mais aussi le pilote de l'hélico, sans état d'âme. De plus, l'héliportage a coûté beaucoup plus cher que prévu au propriétaire du site, du fait de la gêne. Voilà comment une dizaine d'abrutis, car il n'y a pas d'autre mot, ont mis par terre en une demi-journée, 20 ans de travail et de bonne relation avec le propriétaire. Résultat : fermeture du site jusqu'à nouvel ordre ! Notre école des Volatiles perd son seul site de premiers vols, et risque tout simplement d'arrêter l'enseignement à cause de cela. Comment le vol libre peut-il engendrer des comportements pareils ? Comment défendre notre sport devant de tels agissements ? Personnellement, je ne peux plus, la coupe est pleine. Je vis du vol libre professionnellement depuis 1990 et je participe à la vie associative avec le club depuis 1988. Nous avons mis des années à créer des sites magnifiques comme Bisanne Beaufort, Marthod ou Roche Parstire. Nous avons rencontré et fait voler des élus pour qu'ils comprennent bien notre passion et l'acceptent. Les sites privés ne m'enchantaient pas il y a quelques années mais c'est peut-être la seule solution." Thierry Berod (directeur de l'école des Volatiles des Saisies, 74) [www.les-volatiles.com](http://www.les-volatiles.com)

